

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement
Direction - Acquisition

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30** à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, Service du greffe - Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Catégorie : Biens et services généraux

Appel d'offres : 19-17889

Descriptif : A89-Inspection et entretien préventif des appareils de chauffage au gaz naturel pour l'arrondissement de LaSalle

Date d'ouverture : Le mardi 29 octobre 2019

Dépôt de garantie : 2 % du montant de la soumission (Effet de commerce et/ou cautionnement)

Renseignements : Alexandre Muniz, agent d'approvisionnement :
Courriel : alexandre.muniz@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 7 octobre 2019

Visite obligatoire : Oui

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du **Service du greffe Édifice Lucien-Saulnier**, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 7 octobre 2019
Le greffier de la Ville,

Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Journal de Montréal Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui non

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? Aucune

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version avril 2018